



RECUEIL

DES

ACTES ADMINISTRATIFS

**DIRECTION DE LA CITOYENNETÉ
ET DE LA LEGALITÉ**

N° Spécial

18 Juin 2020

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS
N° Spécial DCL du 18 Juin 2020

SOMMAIRE

Arrêté	Date	DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE	Page
DCL/BRGE N° 2020-87	15.06.2020	Arrêté instituant treize commissions de contrôle des opérations de vote dans le département des Hauts-de-Seine pour le second tour des élections municipales et communautaires du 28 juin 2020.	3

DIRECTION DE LA CITOYENNETE ET DE LA LEGALITE

Arrêté DCL-BRGE n° 2020 - 87 du 15 juin 2020 instituant treize commissions de contrôle des opérations de vote dans le département des Hauts-de-Seine pour le second tour des élections municipales et communautaires du 28 juin 2020.

LE PREFET DES HAUTS-DE-SEINE
OFFICIER DE LA LEGION D'HONNEUR
OFFICIER DE L'ORDRE NATIONAL DU MERITE

VU le code électoral et notamment ses articles L.85-1, R.93-1 à R.93-3,

VU le décret n° 2020-642 du 27 mai 2020 fixant la date de renouvellement des conseils municipaux et communautaires et portant convocation des électeurs du second tour,

VU l'arrêté préfectoral DCL-BRGE n° 2020-68 du 28 mai 2020 retardant l'heure de clôture du scrutin pour le second tour des élections municipales et communautaires du 28 juin 2020,

VU l'ordonnance de Monsieur le Premier Président de la Cour d'Appel de Versailles,

Sur la proposition de Monsieur le Secrétaire Général de la Préfecture,

- A R R E T E -

ARTICLE 1 : A l' occasion du second tour de l'élection des conseillers municipaux et communautaires du 28 juin 2020, il est institué treize commissions de contrôle des opérations de vote dans le département des Hauts-de-Seine.

ARTICLE 2 : treize commissions de contrôle sont composées ainsi qu'il suit :

Pour le 28 juin 2020

1) **Commune de BOURG-LA-REINE** :

- **Président** : Mme Agnès MARQUANT, 1^{ère} vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Membre** : Me Morgane DESAULLE, notaire,
- **Secrétaire** : Mme Houda NJEIM, adjointe administrative à la sous-préfecture d'Antony

La commission siègera à l'Espace Les Colonnes, 53 boulevard du Maréchal Joffre, 92340 Bourg-la-Reine. Téléphone 06.16.48.33.45.

2) **Commune de CHATILLON** :

- **Président** : Mme Irène BENAC, vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Membre** : Me Fabienne LAVAL, huissier,
- **Secrétaire** : Mme Farida BOUDIA, adjointe administrative à la sous-préfecture d'Antony

La commission siègera à la Mairie, 1 place de la Libération, 92320 Châtillon.
Téléphone 01 42 31 82 56/ 82-22- 06 21 43 16 54.

3) Commune de CHAVILLE :

- **Président :** Mme Catherine PAUTRAT, présidente du tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Membre :** Me Marie-Hélène AGUESSE, notaire,
- **Secrétaire :** Mme Sadia BEN BRAHIM, adjointe administrative à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt.

La commission siègera à la Mairie, 1456 avenue Roger Salengro, 92370 Chaville. Téléphone :
01.41.15.40.55 - 06.14.60.71.32.

4) Commune de CLAMART :

- **Président :** Mme Pascale LOUE-WILLIAUME, vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Membre :** Me Marc FRIEDRICH, notaire,
- **Secrétaire :** M. Roger PELER, adjoint administratif à la sous-préfecture d'Antony

La commission siègera au Centre Administratif, 1-5 Avenue Jean-Jaurès, 92140 Clamart.
Téléphone : 01 46 62 35 82- 07 89 25 54 33- 06.80.75.31.78.

5) Commune de COLOMBES :

- **Président :** Mme Nathalie GAUTIER, vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Membre :** Me Antoine POURQUIE, notaire,
- **Secrétaire :** Mme Héloïse MERCUEL, secrétaire administrative à la préfecture des Hauts-de-Seine.

La commission siègera à l'Hôtel de ville, service courrier, Place de la République, 92700 Colombes. Téléphone 06 10 10 00 55 - 01.47.60.81.09.

6) Commune de COURBEVOIE :

- **Président :** Mme Cécile MARCHADIER, vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Membre :** Me Inssaf KABSI, avocate,
- **Secrétaire :** M. Emmanuel SARCELET, secrétaire administratif à la préfecture des Hauts-de-Seine.

La commission siègera à la Mairie – Service des élections- Place de l'Hôtel de Ville, 92400 Courbevoie. Téléphone 01 71 05 71 48 -01 80 03 60 74.

7) Commune de FONTENAY-AUX-ROSES :

- **Président :** Mme Agnès MARQUANT, 1^{ère} vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre,

- **Membre** : Me Morgane DESAULLE, notaire,
- **Secrétaire** : Mme Nassera BELAL, adjointe administrative à la sous-préfecture d'Antony

La commission siégera au Centre Administratif Municipal, Bureau des permanences, 10 rue Jean-Jaurès, 92260 Fontenay-aux-Roses. Téléphone 01 41 13 20 55 – 06.20.41.90.12.

8) **Commune de LEVALLOIS-PERRET :**

- **Président** : Mme Amandine de la HARPE, secrétaire générale de la présidence du tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Membre** : Me Marine ZUPANEK-LE ROY, notaire,
- **Secrétaire** : Mme Aurélia LECORDIER, attachée à la préfecture des Hauts-de-Seine.

La commission siégera à l'Hôtel de Ville - Place de la République, Galerie Voltaire (2^{ème} étage), 92300 Levallois-Perret. Téléphone 01 47 31 26 73.

9) **Commune de MONTROUGE :**

- **Président** : Mme Irène BENAC, vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre,
 - **Membre** : Me Fabienne LAVAL, huissier,
 - **Secrétaire** : Mme Salwa MANOU, adjointe administrative à la sous-préfecture d'Antony
- La commission siégera au Centre Administratif, rez-de-chaussée, Guichet 4, 4 rue Edmond Champeaud, 92120 Montrouge. Téléphone 01 46 12 72 41-76 76 poste 79 06.

10) **Commune de RUEIL-MALMAISON :**

- **Président** : M. Julien BETOLAUD, président au tribunal judiciaire de Nanterre
- **Membre** : Me Jean-Philippe REYDELLET, notaire,
- **Secrétaire** : Mme Nathalie LEGUAY, secrétaire administrative à la préfecture des Hauts-de-Seine.

La commission siégera à l'Hôtel de ville, 13 boulevard Foch, 92500 Rueil-Malmaison. Téléphone : 01 47 32 66 46/06.- 06.19.44.43.06.

11) **Commune de SURESNES :**

- **Président** : M. Julien BETOLAUD, président au tribunal judiciaire de Nanterre
- **Membre** : Me Jean-Philippe REYDELLET, notaire,
- **Secrétaire** : Mme Laurianne FRIOT, secrétaire administrative à la préfecture des Hauts-de-Seine.

La commission siégera à l'Hôtel de ville, 2 rue Carnot, 92150 Suresnes, Salle Bréasson., Téléphone: Salle: 06 12 79 23 60 Accueil: 06 30 10 57 79.

12) **Commune de VANVES :**

- **Président** : Mme Catherine PAUTRAT, présidente du tribunal judiciaire de Nanterre,
- **Membre** : Me Marie-Hélène AGUESSE, notaire,
- **Secrétaire** : M. Nassim ASMAA, secrétaire administratif à la sous-préfecture de Boulogne-Billancourt.

La commission siègera au Centre Administratif - 33 rue Antoine Fratacci, 92170 Vanves.
Téléphone 01.41.33.92 01 – 06.09.74.75.67.

13) **Commune de VILLENEUVE-LA-GARENNE :**

- **Président :** Mme Axelle de LAFORCADE, juge,
- **Membre :** Me Cindy HANNOUN-THOMAS, huissier,
- **Secrétaire :** Mme R'kia LAMINE, secrétaire administrative à la préfecture des Hauts-de-Seine.

La commission siègera à l'Hôtel de Ville, 28 avenue de Verdun, Salle du conseil municipal 92390 Villeneuve-la-Garenne. Téléphone : 01 40 85 57 62 - 06.81.52.33.35.

ARTICLE 3 : sont désignés en qualité de suppléant de président ou de membre de commission de contrôle :

Mme Sophie MARMAND, vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre (zone Nord – arrondissement de Nanterre),

Mme Nolwenn PERRICHOT, juge au tribunal judiciaire de Nanterre (zone sud – arrondissement d'Antony),

Mme Félicie CALLIPEL, vice-présidente au tribunal judiciaire de Nanterre (zone centre - arrondissement de Boulogne-Billancourt).

ARTICLE 4 : les commissions pourront s'adjoindre des délégués dans les conditions prévues à l'alinéa 2 de l'article L.85-1 du code électoral.

ARTICLE 5 : Monsieur le Secrétaire Général de la préfecture est chargé de l'application du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs de l'Etat dans le département.

Nanterre, le 15 juin 2020

Le Préfet,
Pour le Préfet et par délégation,
Le Secrétaire Général

Vincent BERTON

RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS

DU

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

ISSN 0985 - 5955

Pour toute correspondance, s'adresser à :

PREFET DES HAUTS-DE-SEINE

Direction de la Coordination des Politiques Publiques
et de l'Appui Territorial
Pôle de Coordination Interministérielle

167/177, Avenue Joliot Curie
92013 NANTERRE CEDEX

Le recueil des actes administratifs est consultable en ligne sur le site de la préfecture
adresse Internet :

<http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>

Directeur de la publication :

Vincent BERTON

SECRETAIRE GENERAL

PREFECTURE DES HAUTS-DE-SEINE

167-177, avenue Joliot Curie 92013 NANTERRE Cedex

Courriel : courrier@hauts-de-seine.gouv.fr

Standard : 01.40.97.20.00 Télécopie 01.40.97.25.21

Adresse Internet : <http://www.hauts-de-seine.gouv.fr/>